

Agenda
retrouvez tous
les événements
de la semaine
en pages loisirs

MILLY-LA-FORÊT

L'ancienne piscine, rue de la chapelle Saint-Blaise, a été démolie et l'ouverture de la nouvelle est prévue pour 2017

La piscine sur le plot de départ

MAISSE
Un centre
inadapté

Le centre de vacances de la ville de Fontenay-sous-Bois situé sur la commune de Maisse n'a pas été retenu par la Préfecture pour accueillir des réfugiés.

Le bâtiment plus du tout utilisé par la commune de Fontenay-sous-Bois depuis de nombreuses années est en vente depuis deux ou trois ans. ■ B.K.

C'est y est ! L'équipement nautique tant attendu est en route. L'ancienne piscine, fermée depuis septembre 2008, a été totalement démolie. « A ce stade, l'ancien bâtiment n'est plus qu'un gigantesque amas de gravats. Les pinces monstrueuses des engins de chantier sont venues à bout de l'ancienne piscine. Nous sommes dans la phase d'évacuation des gravats. Pendant ce temps, les opérations de forage géothermique sont en marche pour arriver jusqu'à 18 mètres », explique durant la réunion de chantier, mardi 15 septembre, Pascal Simon-



Durant la réunion de chantier sur le site de la piscine de l'intercommunalité d'un coût de 12 millions d'euros TTC. not, président de la Communauté de communes des Deux Vallées (CC2V). Car la construction moderne impulsée par la CC2V en 2012

3 000 m² est conçue pour favo-

riser les apports de chauffage et les éclairages naturels, et l'installation d'un système de chauffage géothermique doit permettre la réduction des consommations d'eau et d'énergie.

Un projet innovant

« Notre projet est basé sur la géothermie », explique Pascal Simonnot durant la réunion. « A la fin du forage, quand ils auront atteint les 18 mètres il y aura des tests de début de pompage dans la nappe qui seront réalisés durant 24 heures », précise Gilles Vigueurard, maire adjoint à Milly

et président du Syndicat Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'École. Des tests qui permettront de savoir la part de géothermie et la part du complément gaz. « Il y aura trois bassins dont un bassin de nage et un bassin d'apprentissage et d'activités, un espace détente et forme, un hammam, deux saunas, un solarium, une salle de fitness à l'étage... », énumère Daniel Denbas, vice-président de la CC2V et en charge du projet. L'équipement nautique s'intégrera à son environnement et il y aura encore 4 000 m² d'espaces extérieurs. ■ B.K.